CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC

(Sunset Route)

S. P. & T. P. R. R. & S. S. CO.
L. W. R. R.

Trains, Chars Fauteuils, Pullman Standard & Tourists d'Excursion pour San Francisco sans changement.

Chars-Dortoirs Pullman pour Dallas et Denison sans changement.

Billets de Touristes d'été pour Denver Colorado et Colorado Springs $29.20.
Denver Circulaire, N. M., $26.75.

Bagages dix sous en remplacement pour un coupon du "Southern Pacific Bag Check Book" avec 200 coupons.

Bureau des Billets, coin des rues Canal et St-Charles.

F. S. BECKER, A. G. P. et T. A.
No 317 rue Natchez.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVEE SUR LES LIGNES CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Louisville, Cincinnati, Birmingham, Knoxville, Louisville, Cincinnati, Asheville, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

MOUVEMENT DES TRAINS CHANGEMENT.

Arrivée	Départ
Fast mail tous les jours... 7:25 a m	Fast mail tous les jours 8:00 pm
Express tous les jours... 6:20 p m	Express tous les jours ....7:00 am
Limited tous les jours... 9:25 p m	Limited tous les jours ....9:30 am
Service de la Cote.	Service de la Cote.
Tous les jours excepté dim 5:50 a m	Tous les jours excepté dim 3:30 pm
Lundi seulement.....7:45 a m	Lundi seulement..... —
Tous les jours excepté dim 10:30 a m	Tous les jours excepté lundi..... —
Tous les jours excepté dim..... —	Tous les jours excepté dim 4:45 am
Excursion mer 9:00 pm	Excur' dim..7:40 am
Samedi seulement	Excur' mar..7:40 am

Pour renseignements pour billets de chemin de fer, cartes de couchettes, etc., s'adresser au Bureau des Billets, coin des rues Canal et St-Charles.

F. S. BECKER, A. G. P. et T. A.
No 317 rue Natchez.

Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 36 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

Vestibule Limité No 36	Malle Express No 38
Quitte la Nlle-Orléans 8:00 P. M.	6:30 A. M.
Arrive à Atlanta 11:40 A. M.	11:50 P. M.
" " 12:00 midi	11:50 P. M.
Arrive à Washington 8:43 A. M.	9:00 P. M.
" Baltimore 9:00 A. M.	11:05 P. M.
" Philadelphie 10:15 A. M.	2:54 A. M.
" New York 12:42 P. M.	5:25 A. M.
" Boston 6:50 P. M.	3:30 P. M.

No 36 circule sans changement des Chars à Salons Dortoir de Pullman, voiture Service Supérieur de Table à Diner en route.

No 38 circule des Trains Soldes à Washington sans changement, bons mais moins seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

724 rue Common, Nouvelle-Orléans, Lne.

C. H. McMillan, Asst Agent de Pass. et Ticket.

W. H. Powers, Agent de District de Passagers.

H. C. Andrews, Southwestern Pass. Agent.

E. H. Hartwick, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.

W. A. Turk, Général du Trafic, Washington, D. C.

17 dée EOF

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

PRENDRE EFFET LE 17 NOV. 1901.

	No 2.	No 4.	No 6.
Part de la— Nlle-Orléans..	7 30 p m	9:10 a m	6:00 a m
Arrive à— Meridian.....	1:30 a m	2:40 p m	1:10 p m
Part de— Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	—
Arrive à— Birmingham..	5:40 a m	6:45 p m	—
Chattanooga..	9:40 a m	5:55 a m	—
Lexington....	5:15 p m	8:10 a m	—
Cincinnati....	7:30 p m	9:00 p m	—
Buffalo.....	2:00 p m	7:30 p m	—
Part de la— Nlle-Orléans..	7:30 p m	9:10 a m	—
Arrive à— Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	—
Part de— Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	—
Arrive à— St-Louis.....	7:32 p m	6:24 a m	—

P. — Nlle-Orléans 7:30 p. m.
Arr. — Chattanooga.....9:40 a. m
Arr. Knoxville.....1:10 p m
Arr. Bristol.....5:45 p. m
Arr. Washington.....8:55 a. m
Arr. Philadelphie.....10:15 a m
Arr. New York.....12:43 p. m

CHARS Restaurant Cafe. Repas à la carte

CHANGEMENT DANS LE TABLEAU DE LA ROUTE DU Q. & C.

No 6 et après le 19 mai, le train No 6 pour Meridien et les points intermédiaires quittera à 6:00 heures a. m.

No 4, Pan Américain Spécial, pour Meridien, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati, Buffalo et les points intermédiaires, quittera à 9:10 heures a. m. Ce train ayant des chars-couchettes Pullman jusqu'à Cincinnati, et chars-restaurant jusqu'à Chattanooga.

No 2 Limité, quittera à 7:30 heures p. m. comme d'habitude, ayant des chars-dortoirs jusqu'à Cincinnati, St-Louis et New York. Des chars-restaurant servant tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York.

No 6 pour la Rivière aux Perles, Covington, Meridien et les points intermédiaires quittera à 4:20 heures p. m. tous les jours, les dimanches compris.

Les trains d'excursion des dimanches pour les points Est Louisiane quitteront à 7:45 heures a. m. comme d'habitude.

J. E. BOYD, G. P. A. — J. R. WELLS, C. P. A.
GEO. H. SMITH, G. P. A. — R. J. ANDERSON A. G. P. A.
Nouvelle-Orléans, Lne.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Solomon Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,163—Division E.—Attendu que Adeline Lyons veuve de Solomon Howard, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Solomon Howard, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il lui semble que ledit droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. J. Holden, avocat.
13 juin—13 17 24.

Succession de Allison Aubright.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 67,998—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Theresa Aubright, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Fred Adolph, avocat.
4 juil—4 8 12

Succession de Michael Schoeff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 63,126—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George Schoeff, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Fred Adolph, avocat.
8 juil—8 12 17

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Appoline Fisher, femme de Bernhard Fisher.

No 64,411.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

EN VERTU d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit jugement rendu le 28 avril 1902, et la et signé en Cour ouverte le 2 mai 1902, mot Joseph L. Onorato, un encanteur, 311 rue Baronne, MARDI, le 29 juillet 1902, à midi, la propriété suivante:

Quatre lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Congrès, Urquhart, Elmire et Villeré, mentionnés Gired, désignés par les Nos 2, 3, 4 et 5 et mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Congrès sur 96 pieds de profondeur, d'après un plan de Kolliquis, voyer, déposé comme plan 36 du livre des plans No 2, en l'étude de Joseph Cavillier, ancien notaire en cette ville.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en billets de un an, à 8:00 de la date et toutes les clauses usuelles de sécurité, avec privilège de vendeur et hypothèque spéciale, ensemble le pact de non aliénando, stipulations pour frais d'avocats, etc. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1902, les frais des timbres de guerre, doit payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Chenet, Esq., notaire, et déposer 20 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements,
303 rue Baronne.

23 juin—23 29—juil 6 13 20 27 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon Cottage Double, 2321-23 RUE CHIPPEWA.

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne,

MARDI, le 22 Juillet 1902, à Midi.

No 67,036 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Succession de Mme Mary E. Strath.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 19 juin 1902 et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit ci-dessous indiqué dans l'affaire en cet intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot compris entre les rues Chippewa, Annonciation (anciennement Jersey), Serapara et Philips, désigné par le lot No 2 et mesurant quatre vingt cinq pieds de face à la rue Chippewa sur 96 pieds de profondeur, d'après un plan de Kolliquis, voyer, déposé comme plan 36 du livre des plans No 2, en l'étude de Joseph Cavillier, ancien notaire en cette ville.

Ledit lot mesurant 31 pieds, 11 pouces et 3 lignes de face sur la rue Chippewa, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, devant payer pour l'acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, Esq., notaire, et devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriété Foncières et Placements.
303 rue Baronne.

J. B. Rosser, Jr., Esq., avocat.
724 rue Common.

21 juin—21 22 29—juil 6 13 20 22

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, le 5 AOUT 1902.

Propriété de valeur dans une jolie section du Troisième District,

No 143 rue Prieur, coin Kerlerec.
Cottage simple, avec quatre chambre, loué $8 par mois.
No 1447 rue Prieur, contigu au ci-dessus.
Cottage simple, avec quatre chambres et vestibule, loué $13.
No 1909 rue Kerlerec, contigu au ci-dessus.
Cottage couvert en ardoises, avec trois chambres, loué $6.

Succession de Jean M. Pays, Frank Zengel, administrateur.

No 66,320, Cour Civile de District, Division E.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs — Bureau 846 rue Common — MARDI, le 5 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 27 juin 1902 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, et adressé à Peter Gallagher, encanteur, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Prieur, Johnson, Kerlerec et Columbus, et désignés comme suit: Nos un, deux et huit. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Prieur et Kerlerec et mesurant m. A. 31 5/ 5" 5/" de face à la rue Prieur sur 68 pieds de profondeur et façade sur la rue Kerlerec.

Le lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesurant M. A. 32 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 62' 11' 2" de profondeur.

Le lot No 8, dans la même ilot, mesurant 31 5/ 5" de face à la rue Prieur, sur 68 pieds de profondeur. Le tout acquis des: J. Hoffman, le 29 décembre 1888, par acte de vente pardevant E. A. Peyroux, L. des transferts 129, folio 647.

Conditions, comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902. L'acte de vente pardevant Emile Pesses, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Cunningham & Cunningham, avocats.

CURTIS & GALLAGHER,
Encanteurs No 846 rue Common.

29 juin—29—juil 5 6 13 20 27—août 3 5

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etablissement d'affaires et résidence à deux étages,

A l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chippewa.

Occupé depuis des années comme une épicerie et buvette.

Le joli cottage simple, No 318 rue Fern cette Levée, sur un extra grand lot de terre.

Succession d'Elizabeth Martin.

No 67,668—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI, le 22 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 19 juin 1902, dans l'affaire intitulée la ci-après décrite propriété à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le Sixième District dans l'ilot borné par la rue Chippewa, l'avenue de la Louisiane, les rues Toledano et Tchoupitoulas, et mesurant, en mesure américaine, trente (30') pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt huit (128') pieds de profondeur et façade sur la rue Chippewa, formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chippewa.

Les améliorations comprennent la résidence à deux étages, substantielle et bien construite et établissement d'affaires, maintenant occupée, et elle a été pendant plusieurs années comme une épicerie et buvette, et contenant douze chambres bien finies et portant les numéros municipaux 625 et 627 de l'avenue de la Louisiane et rapportant un revenu de $25 par mois à un bon locataire payant.

2° Une portion de terre dans le Septième District avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans l'ilot No 49 borné par les rues Levée, Fern, Hugo et Commercial, le dit lot formant l'encoignure des rues Fern et Levée, étant comme comme lot No 1 et mesurant d'après un plan de W. H. Williams, voyer, cinquante deux (52') pieds, six (6") pouces et cinq (5") lignes sur une ligne courant parallèle de la rue Levée sur cent cinquante neuf (159') pieds de profondeur et façade à rue Fern, sur cent quatorze (114') pieds huit (8") pouces et quatre (4") lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot 2 sur le dit plan. Les améliorations sont un joli cottage simple portant le numéro municipal 318 rue Fern, contenant 4 chambres et loué en taux de $4 par mois.

Conditions—La moitié comptant; la balance payable en douze mois, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication; le portion de crédit du prix devant être en un billet en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'assurance contre l'incendie, les taxes de 1902 et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1902 devant être payée par les acquéreurs, un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juin—22 29 — juil 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DOUBLE,

724 et 726 avenue Elmire, Alger,

A proximité de fermes [bateaux passeurs] marchés, églises et écoles.

Successions de Sarah Marshall et d'Isaac Marshall, consolidées.

Nos 67,727 et 67 661—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI, le 22 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 630 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 18 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme lot No 12 de l'ilot No 22 maintenant No 128, lequel est borné par les rues Elmire, Opelousas, autrefois Market, les avenues Pacifique et Rudell, autrefois rue Jackson; ledit lot mesurant trente (30') pieds de face à la rue Elmire sur cent vingt-trois (123') pieds huit (8") pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 724 et 726 rue Elmire

Conditions—Une moitié comptant, la balance en douze mois, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication; le billet pour la portion de crédit du prix devant être garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente; acte de vente pardevant Edwin R. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

21 juin—21 22 29—juil 6 13 20 22

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Frank Zengel, administrateur de la succession d'Edward Fulton vs Charles Evans

No 67,881 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Common — le JEUDI, 24 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 3 juin 1902, et signé le 9 juin 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, anciennement Carrollton, étant les lots neuf et dix, dans l'ilot portant le vieux numéro (124) cent vingt quatre, borné par les rues Clinton (maintenant Cherokee) Millsaudon, McCarty et De Armas (maintenant Mississipi), sur et d'après un plan par William Torchy, voyer, daté le 4 avril 1853, en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire; chaque lot ayant une façade de trente pieds sur la rue Cherokee (anciennement Clinton), par cent vingt pieds de profondeur; le lot dix forme l'encoignure de la rue Cherokee (anciennement Clinton) et de la rue Mississipi (anciennement De Armas.)

Conditions—La moitié comptant et la balance payable en douze mois, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, la portion de crédit devant être divisée en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs garantie par lien et privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, vendue et par les stipulations usuelles d'assurances et autres clauses de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes de 1902, et faire un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juin—22 29—juil 6 13 20 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Laura Washington

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,119—Division A—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Laura Washington, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats.

9 juil—9 13 18

Succession de Mme Elise Jansen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 67,212—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elise Hermann, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. B. Rosser, Jr., avocat.

4 juil—4 8 12

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Mme Mary M. Grote vs A. John Solari et als.

No 67.587— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 128 rue Carondelet—JEUDI, le 31 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 juin 1902, et d'un jugement rendu le 18 juin 1902 et signé le 24 juin 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et en vertu d'un ordre daté le 28 avril 1902, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans la succession de Mme A. M. Solari, No 61.794 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La magnifique propriété commerciale, remarquablement placée, comprenant les très splendidement construite et magnifiques magasins, bâtisses à bureaux et hôtel combiné en briques, à quatre et trois étages, Nos 201, 203, 205, 207 et 209 rue Royale, et Nos 703, 705, 707, 709, 711, 713 et 715 rue Bourbon et formant l'encoignure nord-ouest des rues Royale et Bourbon, un des mieux et plus favorablement connu en cette ville.

Le terrain sur lequel les susdites bâtisses et améliorations sont construites comprend cidq certaines lots, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Royale, Bourbon, Bourbon et Bienville, mesurant, en mesure américaine, 74 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Royale, 75 pieds de largeur sur la ligne du fond, sur 127 pieds 11 pouces de profondeur et façade sur la rue Bienville. Le terrain est spécialement décrit comme suit:

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre situé dans le susdit district et ilot, mesurant, d'après un devis par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 20 février 1873, annexé pour référence à un acte de vente exécuté devant C. T. Hemler, notaire, le 1er mars 1873, 50 pieds de face à la rue Royale sur 60 pieds 6 pouces de profondeur et façade sur la rue Bourbon et entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilot et contigu au morceau ou portion de terre ci-dessus premièrement décrit, mesurant 24 pieds 5 pouces de face à la rue Royale sur 60 pieds 3 pouces de profondeur.

Troisièmement—Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le même district et ilot, et contigu dans le fond aux ci-dessus premièrement et deuxièmement décrits morceaux ou portions de terre et lot de terre, désigné par la lettre G. sur un devis par Louis Pilié, nommé voyer de ville, daté le 27 mai 1848, annexé à un acte de vente pardevant John Bendernagel, ancien notaire, le 3 juin 1848, d'après lequel ledit morceau ou portion de terre mesure 67 pieds 7 pouces de face à la rue Bourbon, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 75 pieds entre lignes parallèles; lesdites mesures étant toutes plus ou moins.

Cette propriété est à un ilot de la rue Canal et à part de la rue Canal est l'encoignure la plus marquante en cette ville. Des fortunes ont été faites non seulement dans le voisinage, mais sur la propriété, par quelques-uns de nos plus grands marchands, donnant une fixité en valeurs sans supériorité. Les améliorations nouvellement achevées et en voie de construction dans le voisinage démontre combien la propriété en l'est endroit est enviable comme placement. L'Hôtel Commercial d'un côté et l'Hôtel Tabacher de l'autre sont des exemples prouvant combien ils sont recherchés par les capitalistes dans ce voisinage. L'emplacement de maisons de commerces telles que celles de MM. Tabacher & Co, Solari W. G. Tebault, Montleanon, McInery, Fink et autres gârant cette stabilité laquelle est une des plus essentielles et désirables dans le commerce comme placement.

Comme localion le marchand y trouvera un commerce augmentant et fixe; le résultat de l'immense trafic au glissant à chaque heure du jour. En dehors de quelques lots de la rue du Canal il n'existe pas un autre lot sur lequel le trafic est aussi grand. Comme placement le capitaliste trouvera sécurité, augmentation en valeur et bon rapport, ne laissant rien à désirer, soit pour le marchand ou le capitaliste.

Il est exclusivement recommandé à ceux qui désirent un placement d'affaires lucratives ou un placement par excellence. La propriété ci-dessus décrite se loue par mois aux taux de $5,880 par an. L'acquéreur peut en prendre possession le 30 septembre 1902, s'il le désire.

2° Cinq certains lots de terre, contigus, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilot bornée par les rues Tchoupitoulas, (ou Levée), Water, Serapara et Première, mesurant ensemble 127 pieds 10 pouces et 1 1/3 de ligne de face à la rue Tchoupitoulas et 146 pieds 6 pouces et 7 2/3 lignes de face à la rue Water sur 90 pieds plus ou moins de profondeur et façade sur la rue Serapara et 86 pieds 3 pouces et 4 4/5 ligne de profondeur sur la côté supérieur la plus près de la rue Première, donnant une étendue superficielle de plus de 11,600 pieds. Lesdits lots sont spécialement décrits comme suit: Deux desdits lots sont désignés par les Nos 5 (ou 12), 6 (ou 13) sur un devis marqué B, annexé à un procès verbal de l'encanteur. Un desdits lots est désigné par le No 5 sur un plan par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851, et par le No 11 sur la mappe de cette ville et deux desdits lots sont désignés par le No 4 sur un plan dressé par M. Harrison, voyer, daté le 22 juin 1850, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire, et par le No 3 sur un plan de subdivision des lots Nos 1, 2, 3 et 4 par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire. Les dits lots mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 5 (ou 12) et 6 (ou 13) mesurant chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas. Le lot No 5 (ou 12) mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Water sur une profondeur de 88 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Première le divisant du lot No 5 (ou 11), 59 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 5 (ou 13) lequel dit lot No 6 (ou 13) a une façade de 31 pieds 6 pouces 7 lignes à la rue Water sur une profondeur et façade sur la rue Serapara de 90 pieds; le tout plus ou moins. Ledit lot No 6 (ou 13) formant l'encoignure des rues Water, Serapara et Tchoupitoulas. Les lots No 5 (ou 11) et No 4 mesurant chacun environ 24 pieds de face à la rue Water, 23 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, par les profondeurs suivantes: Le lot No 5 (ou 11) 88 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus près de la rue Serapara, le séparant du lot No 5 (ou 12), et 87 pieds 7 pouces et 3 3/5 lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 4 lequel dit lot No 4 a une profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Première le séparant du lot No 3 de 86 pieds 11 pouces et 5 4/5 lignes. Le lot No 3 mesurant 25 pieds 5 2/3 pouces de face à la rue Water, 23 pieds 6 pouces et 1 1/3 ligne, de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 86 pieds 11 pouces, et 5 4/5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 4 sur une profondeur de 86 pieds 3 pouces, et 4 4/5 lignes sur la ligne de côté supérieur la plus près de la rue Première étant la même plus ou moins.

3° Trois certains lots de terre contigus situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilot borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levée), Water, Première et Serapara, mesurant ensemble 71 pieds 7 pouces et 2/3 ligne de face à la rue Water, 71 pieds 1 pouce et 1 1/3 ligne de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds 7 pouces et 2 2/5 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Serapara et 97 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Première, donnant une étendue superficielle d'environ 6,400 pieds. Les susdits lots sont décrits spécialement comme suit: Un desdits lots est désigné par le No 1 sur un plan par M. Harrison, voyer le 27 juin 1851 et par le No 8 sur la carte de cette ville, et deux desdits lots sont désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan par B. Buisson, voyer, le 10 mars 1852, et comme comme les lots Nos 6 et 7 sur la carte de cette ville. Lesdits lots mesurant comme suit, à savoir: Le lot 1 (ou 8) mesurant 25 pieds 3 pouces et 2/3 ligne de face à la rue Water, 23 pieds 6 pouces et 1 1/3 ligne de face à la rue Tchoupitoulas, 85 pieds 7 pouces et 2 2/5 lignes sur la ligne de côté la plus de la rue Serapara, 84 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne supérieure la plus près de la rue Première, le divisant du terrain No 1 (ou 6). Les terrains Nos 1 (ou 6) et 2 (ou 7) mesurent chacun 25 pieds 1 pouce de façade à la rue Water, 23 pieds 9 pouces et 4 lignes de façade à la rue Tchoupitoulas, sur les profondeurs suivantes:

Terrain No 1 (ou 6) a 91 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Serapara, le divisant du terrain No 1 (ou 8); 94 pieds et 5 pouces sur la ligne de division du terrain No 2 (ou 7), lequel terrain No 2 (ou 7) a 97 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté supérieur la plus près de la rue Première.

4° Un certain lot de terre situé dans le district et carré comme la propriété ci-dessus décrit en troisième lieu désigné par le No 4 sur un plan de C. A. Hedin, voyer, en date de décembre 1883, et par la même numéro sur la mappe de notre ville, et mesure 22 pieds, 11 pouces et 6 lignes rue Water; 23 pieds, 3 pouces et 7 lignes rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 103 pieds, 10 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Serapara et 107

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

pieds 4 pouces 1/2 ligne du côté supérieur le plus près de la rue Première.

Aucun site meilleur pour fabrique ou entrepôt ne pourrait être trouvé. Les voies de chemins de fer ne sont pas à plus de 20 pieds de la propriété, et la rivière pas à plus de 50 pieds, donnant aussi d'excellentes facilités pour le transport des marchandises qui pourront être transportées à la propriété ou pourront en être transportées par chars ou des steamers. Le gain aussi dans le transport est énorme. C'est aussi un des rares sites qui restent sur la rivière utilisables pour des objets de commerce.

Il ne sera pas longtemps avant que les propriétés de ce genre soient si précieuses que leurs prix s'élèveront aux plus hauts chiffres. On les achète si rapidement que même aux prix les plus élevés on n'en trouvera pas. Maintenant est le moment; l'avenir des propriétés de ce genre est trop brillant pour qu'on tarde à les acquérir.

Les propriétés ci-dessus décrites en second, troisième et quatrième lieu sont vendues sujettes à un bail expirant le 30 septembre 1903, au taux de $1,296 par an.

Une copie duquel peut être vue au bureau des encanteurs.

5° L'élégante résidence en bois à deux étages et mansarde avec vastes terrains, No 2015 avenue St Charles. Elle est retirée de la banquette, entourée d'une riche barrière en fer, contenant grand vestibule central, salons à arches, chambre de réception, librairie, salle à manger, lavabo, lieux d'aisance en porcelaine, office butler, cuisine, cave, galeries sur la façade et dans le fond au rez de chaussée; rez-de-bois, neuf vastes et aérées chambres à coucher, plusieurs desquelles ont des lavabos stationnaires, chambres à bain, armoire pour lingerie, chambre boisée en cèdre et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage. Le mansarde contient trois grandes chambres à coucher, chambres pour malles, etc. Dans le fond est une bâtisse en bois à un étage, contenant deux chambres pour domestiques. Dans le fond sur le côté à distance de la résidence, se trouve l'écurie et la remise. Il y a trois grandes citernes et un filtre pour l'eau du fleuve. Les chambres sont admirablement tapissées et finies en bois huilé, foyers en tuiles, manteaux de cheminées et cornet en marbre, et sont garnis avec des candélabres et installations de gaz. Le terrain sur lequel ces bâtisses et améliorations sont érigées comprend deux certains lots situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot borné par l'avenue St Charles, les rues Carondelet, St André et Josephine. Les dits lots étant désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan dressé par L. Bolmontain le 6 avril 1866, déposé pour référence en l'étude de F. C. Cavillier, ancien notaire. Le lot No 2 mesurant 33 pieds de face à l'avenue St Charles, 173 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 3 mesurant 33 pieds de face à l'avenue St Charles, 173 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, et une première profondeur de 120 pieds sur la ligne du côté opposé vers la rue Josephine; de la à désignant 17 pieds 4 pouces et 1 ligne, la ligne entre ces deux lignes profondeur de 52 pieds, et mesurant 50 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond.

Les deux lots mesurent ensemble 66 pieds de face à l'avenue St Charles, 173 pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue St André, une première profondeur de 120 pieds sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Josephine, de la désignant 17 pieds 4 pouces 1 ligne, de la une deuxième profondeur de 52 pieds et 172 pieds profondeur totale à la ligne du fond, laquelle a une largeur de 83 pieds 4 pouces et 1 ligne.

Les terrains sont tracés en promenades, jardin, gazon, arbres fruitiers et embrageux. Sur le côté supérieur est l'entrée pour voiture.

Cette propriété en général est en bon état et n'a besoin que de peu ou même pas de réparations. Les chambres sont grandes, confortables et bien aérées. La position est supérieure sur le bas de l'avenue. Quiconque désire un home confortable, agréable et admirablement bien fait, fera mieux de visiter cette propriété. Elle est une des meilleures dans cette partie de la ville. Les clefs se trouvent au bureau des encanteurs.

Conditions—Un quart en plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance